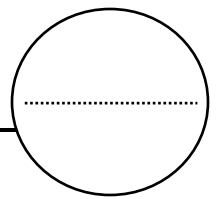




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du Conseil municipal du 16 novembre 2021.

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 16 novembre 2021 à compter de 20h00 au 476 rue Frontière à Hemmingford, dans la salle située en arrière de la Coop.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Michael Krohn, conseiller n° 2;
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;
M. Jonathan Mailloux, conseiller n° 4;
M. Jayne McNaughton, conseillère n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont également présents :

Andréane Gravel, Directrice générale et secrétaire-trésorière
Idanuel Vallejos, DGA et Coordonnateur des travaux publics

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2021-11-210

1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que déposé, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-211

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2021

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3-DÉLÉGATION

Aucun citoyen dans la salle.

2021-11-212

4A – NOMINATION DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE POUR L'ANNÉE 2022

Considérant que conformément à l'article 116 du Code municipal, le conseil peut nommer un membre du conseil comme maire suppléant ;

Considérant que le maire suppléant, en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, rempli les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés ;

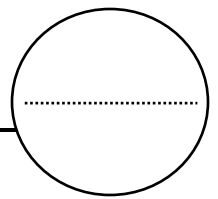
En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- Que Madame Lucie Bourdon soit nommée mairesse suppléante, tel que spécifié à l'article 116 du *Code municipal du Québec*, et ce, pour l'année 2022;
- Que Lucie Bourdon soit nommée responsable pour remplacer le maire aux séances de la MRC des Jardins-de-Napierville, lors de son absence.
- Que Lucie Bourdon soit demeure deuxième signataire des chèques de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du Conseil municipal du 16 novembre 2021.

2021-11-213

4B- NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL - COMITÉS 2022

Considérant que le conseil nomme chaque année par résolution 3 conseillers sur chacun des comités du conseil municipal du Village de Hemmingford ;

Considérant que la mission des conseillers est :

- d'être à l'écoute des demandes des citoyens ;
- de faire de recherche au besoin ;
- de faire l'analyse des besoins de la Municipalité ;
- d'apporter des recommandations au conseil ;

Considérant que le maire est d'office sur tous les comités ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de nommer les conseillers suivants aux comités tels que suit :

Comité 2022	Membre du conseil	Membre du conseil	Membre du conseil
Administration générale, budget et intermunicipal	Jayne McNaughton	Michael Krohn	Christopher Hill
Ressources humaines	Lucie Bourdon	Jayne McNaughton	Normand Lussier
Sécurité publique	Jonathan Mailloux	Christopher Hill	Michael Krohn
Voirie - Hygiène du milieu	Christopher Hill	Jonathan Mailloux	Lucie Bourdon
Urbanisme et aménagement	Normand Lussier	Lucie Bourdon	Michael Krohn
Loisirs, sports, cultures Jardins communautaires, Santé et bien-être social	Jayne McNaughton	Christopher Hill	Jonathan Mailloux
Représentante pour la bibliothèque	Lucie Bourdon		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-214

4C - NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU HAUT-RICHELIEU

Attendu que des élections municipales ont eu lieu et le représentant de l'OMH doit être nommé ;

Attendu que Notre Municipalité détient un (1) siège sur le conseil d'administration permanent de l'Office municipal d'habitation du Haut-Richelieu ;

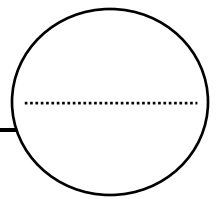
Attendu que Le conseiller Jonathan Mailloux se propose pour être le représentant ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford nomme Jonathan Mailloux comme représentant au conseil d'administration permanent de l'Office municipal d'habitation du Haut-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du Conseil municipal du 16 novembre 2021.

4D – DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément aux dispositions de l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les conseillers suivants déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires :

- M. Drew Somerville, maire;
- M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
- M. Michael Krohn, conseiller n° 2;
- M. Christopher Hill, conseiller n° 3;
- M. Jonathan Mailloux, conseiller n° 4;
- M. Jayne McNaughton, conseillère n° 5;
- Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

2021-11-215

4E - MANDAT DE CONSULTATION GÉNÉRALE DE SERVICES JURIDIQUES

- Considérant la résolution no. 2020-11-267 concernant l'octroi du mandat de consultation générale de services juridiques ;
- Considérant que le mandat a été octroyé à maître Rino Soucy de DHC Avocats au montant de 400 \$ plus les taxes applicables ;
- Considérant que ce mandat prendra fin le 11 novembre 2021 ;
- Considérant que la Municipalité est très satisfaite du service rendu ;
- Considérant que les contrats de services juridiques peuvent être donnés de gré à gré, et ce, peu importe le montant, du mandat ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers :

- De renouveler le mandat de consultation générale de services juridiques à la firme DHC Avocats – maître Rino Soucy pour un montant annuel de 459,90 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-216

4F – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS. ÉVALUATION DU BÂTIMENT DU REC/BIBLIOTHÈQUE POUR DÉTERMINER LA VALEUR DE RECONSTRUCTION À NEUF.

- Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford détient une police d'assurance qui couvre d'éventuels dommages de l'immeuble situé au 550-552 Avenue Goyette ;
- Attendu que la valeur de reconstruction à neuf qui est actuellement couverte par la police d'assurance est de 750 000 \$;
- Attendu que la valeur de reconstruction actuelle est insuffisante advenant un sinistre ;

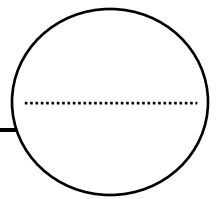
En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers et conseillères ce qui suit :

- Que le mandat de services professionnels soit accordé à : SPE Valeur assurable au montant forfaitaire de 2 250 \$, excluant les taxes ;
- Que les coûts des services professionnels soient imputés au budget de 2021 au poste #.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du Conseil municipal du 16 novembre 2021.

2021-11- 217

4G – PAIEMENT FACTURE #9005 GÉNIPUR TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE L'AVENUE CHAMPLAIN

Considérant qu'une partie des travaux de l'avenue Champlain est exécutée ;

Considérant que la municipalité a reçu la facture #9005 du surveillant de chantier Génipur qui s'élève à 3 619,41 \$ incluant les taxes;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

-De procéder au paiement de la facture #9005 pour un montant de 3 619,41 \$ taxes incluses à Génipur ;

-Que ce montant sera transféré pour être payé à même le financement temporaire avec la Caisse Desjardins pour un montant total de 3 619,41 \$ taxes incluses ;

-Que ces travaux font partie de l'emprunt concerné par le règlement d'emprunt 317 et 317-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11- 218

4H – EMBAUCHE – AGENTE ADMINISTRATIVE

Considérant que madame Isabelle Larivière a quitté ses fonctions ;

Considérant qu'un appel de candidatures a eu lieu pour la remplacer jusqu'au retour de Jessika Savoie Riendeau de son congé de maternité ;

En conséquence il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- Que le conseil municipal du Village de Hemmingford procède à de madame Diane Daunais à titre d'agente administrative pour un remplacement de congé de maternité pour la durée approximative de 4 mois et pour un poste de 3 jours semaine aux conditions prévues au tableau des recommandations #2021-010 ;
- D'accepter les termes de travail et les conditions salariales proposés par le comité de gestion du personnel, ce qui inclut une période de probation de six (6) mois ;
- Que madame Diane Daunais est entrée en fonction en date du 12 octobre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11- 219

4I – FACTURE CAUCA – FRAIS RELIÉS À LA PANDEMIÉ

Considérant que la firme CAUCA, centre d'expertise multiservice nous a envoyé une facture reliée aux principaux frais COVID engagés depuis le début de la pandémie ;

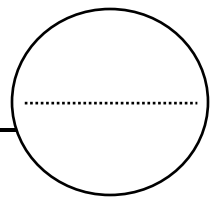
Considérant que l'entente actuelle ne permet pas à CAUCA une telle facturation ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers du Village de Hemmingford de refuser d'acquitter la facture reçue de la firme CAUCA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du Conseil municipal du 16 novembre 2021.

4J – DÉPÔT LISTE DES DONATEURS ET RAPPORT DE DÉPENSES – ÉLECTIONS

Conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les conseillers suivants déposent leur liste des donateurs et leur rapport de dépenses pour les élections de 2021 :

- M. Drew Somerville, maire;
- M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
- M. Michael Krohn, conseiller n° 2;
- M. Christopher Hill, conseiller n° 3;
- M. Jonathan Mailloux, conseiller n° 4;
- M. Jayne McNaughton, conseillère n° 5;
- Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

6A-RAPPORT DU COORDONNATEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Idanuel Vallejos, coordonnateur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis par son service de voirie durant le mois d'octobre 2021.

2021-11-220

6B – ACHAT ET INSTALLATION DE 2 CHAUFFE-EAU

Attendu que le chauffe-eau de l'usine d'épuration des eaux usées, située au 640, route 219 est défectueux ;

Attendu que l'opérateur des travaux publics, monsieur Yves Gauthier a son bureau à cet emplacement;

Attendu qu' en vertu des Lois du travail en vigueur au Québec, l'employeur a l'obligation de fournir des installations sanitaires jugées normales au pays;

Attendu que le chauffe-eau installé au sous-sol de l'Hôtel de Ville, situé au 505, rue Frontière date de plus de 10 ans.

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers et conseillères ce qui suit :

- Que soit autorisée l'achat et l'installation d'un chauffe-eau à installer à l'usine d'épuration des eaux usées située au 640, route 219 ;
- Que soit autorisé l'achat et l'installation d'un chauffe-eau à installer au sous-sol de l'Hôtel de Ville situé au 505, rue Frontière ;
- Que les travaux soient effectués en régie interne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6C – TRAVAUX DE BALAYAGE PRÉHIVERNAL DES RUES

ANNULÉ

7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

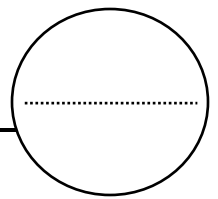
La consommation de l'eau potable a été de 50 635 gallons par jour durant le mois d'octobre. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du Conseil municipal du 16 novembre 2021.

2021-11-221

7C- TRAVAUX DE NETTOYAGE DE 5 REGARDS D'ÉGOUT ET DE 2 PUIITS

- Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford doit procéder au nettoyage de certains équipements faisant partie de son réseau d'eaux usées;
- Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford ne possède pas les équipements ni les ressources techniques et humaines pour effectuer elle-même ces travaux;
- Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford a mandaté en décembre 2020 une entreprise spécialisée pour effectuer le nettoyage de ces mêmes équipements.

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers et conseillères ce qui suit :

- Que le mandat d'effectuer les travaux soit accordé à l'entreprise Drainovac, au taux horaire de 240\$, plus des frais de transport de 240\$, plus des frais de disposition des boues solides de 130\$ la tonne métrique, plus 0.09\$ par litre d'eau sanitaire de décantation;
- Que les coûts soient imputés au budget de 2021 au poste #02-415-00-445.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Eric Daigle, inspecteur en bâtiment et en environnement, dépose son rapport des permis de construction pour le mois d'octobre 2021.

Nombre de permis émis :	6
Valeur des travaux :	499 000 \$

2021-11-222

9B-DEMANDE DE PERMIS POUR DES RÉNOVATIONS EXTÉRIEURES POUR LE 576 RUE FRONTIÈRE.

- Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme prennent connaissance d'une demande de permis de rénovation extérieur.
- Attendu que les portes et fenêtres proposées s'agencent bien avec le bâtiment ;
- Attendu que le CCU recommande à l'unanimité au conseil d'accepter la demande telle que déposée et décrite ci-dessus ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les membres du conseil d'accepter la demande telle que déposée et décrite ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

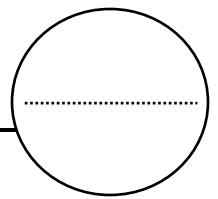
2021-11-223

9C -DEMANDE DE PERMIS POUR UNE INSTALLATION D'UNE CLÔTURE AU 563 AVENUE CHAMPLAIN.

- Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme prennent connaissance d'une demande pour l'installation d'une clôture en bois blanc aux limites du terrain, côté latéral et arrière du bâtiment.
- Attendu que les travaux permettront de conserver l'aspect patrimonial au bâtiment et même d'ajouter un cachet au terrain ;
- Attendu que le CCU recommande à majorité au conseil d'accepter la demande telle que déposée et décrite ci-dessus ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du Conseil municipal du 16 novembre 2021.

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les membres du conseil d'accepter la demande telle que déposée et décrite ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-224

9D -DEMANDE DE PERMIS POUR UNE INSTALLATION D'UN ENSEIGNE AU 500 RUE FRONTIÈRE.

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme prennent connaissance d'une demande pour l'installation d'une enseigne à la CIBC en cours, avant et latéral gauche. 0.616m largeur x 4.794m longueur.

Attendu que les travaux ne nuisent pas à la conservation de l'aspect patrimonial du bâtiment.

Attendu que le CCU recommande à majorité au conseil d'accepter la demande telle que déposée et décrite ci-dessus ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les membres du conseil d'accepter la demande à la condition suivante :

-Que les nouvelles enseignes soient éclairées conformément à notre règlement de zonage, c'est-à-dire par un éclairage par l'extérieur (par-dessus ou par en dessous) qui projette une lumière constante sur l'enseigne et non éclairé de l'intérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-225

10A – ACHAT ET INSTALLATION DE 2 CAMÉRAS DE SURVEILLANCE AU TERRAIN DE TENNIS-PICKLEBALL

Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford doit se doter d'un système de surveillance par caméras à être installé sur le nouveau terrain de tennis-pickleball;

Attendu que ce système de surveillance par caméra vise autant la protection des installations que la sécurité des usagers;

Attendu que les installations du Centre récréatif sont actuellement munies d'un système de surveillance par caméras qui ne couvre pas les nouvelles installations de tennis-pickleball;

Attendu qu'il est judicieux de raccorder les nouvelles caméras de surveillance du terrain de tennis-pickleball au système de surveillance existant;

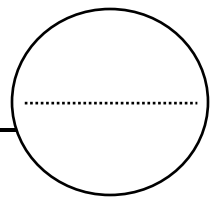
En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers et conseillères ce qui suit :

- Que le contrat de vente et installation de 2 caméras de surveillance soit accordé à : Alarmes S.P.P. au coût total de 2 896.22 \$, incluant les taxes;
- Que les coûts soient imputés au budget de 2021 au poste #03-010-01-721.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du Conseil municipal du 16 novembre 2021.

CORRESPONDANCE

2021-11-226

11A – GIRL GUIDES DE HEMMINGFORD - DON

Considérant que Mme Sandra Duffina des Girls guides du Canada demande une aide financière pour les activités des Girls guides de Hemmingford 2021-2022 ;

Considérant que ces jeunes filles acquièrent des connaissances sur la citoyenneté, les services communautaires, le camping et beaucoup d'autres sujets éducatifs ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 250 \$ leur soit accordé tel que l'an dernier et de prendre les fonds à même le poste 02-702-90-990.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-227

11B – PANIERS DE NOËL/ FONDS D'URGENCES DE HEMMINGFORD

Le comité des fonds d'urgence de Hemmingford organise, comme à tous les ans, avec des bénévoles, la possibilité à toutes les familles démunies sur tout le territoire de Hemmingford d'acheter de la nourriture pour Noël.

Considérant qu' il demande une aide financière afin d'accomplir cette tâche ;

Considérant que ces fonds aident également les gens en besoin durant toute l'année, lorsque des problèmes financiers se présentent ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 450 \$ leur soit accordé tel que l'an dernier et de prendre les fonds à même le poste 02-702-90-990.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-228

11C – DEMANDE DE DON – CENTRE DE SOLIDARITÉ FAMILIAL SOURIRE SANS FIN

Attendu que Mme Sylvie Rémillard, présidente du conseil d'administration de SOURIRE SANS FIN demande un don afin de poursuivre leur mission principale d'aider les jeunes familles de la région;

Attendu que la mission de cet organisme se définit par rejoindre, accompagner et supporter les familles dans leur quotidien;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers d'accorder une aide financière de 100 \$ à l'organisme Sourire sans fin et de prendre les fonds à même le poste 02-702-90-990.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-229

11D – DEMANDE DE DON – CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE

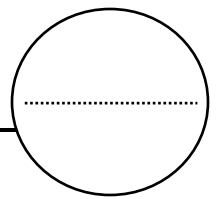
Attendu que Mme Manon Brunette, directrice du Centre de Femmes La Marg'Elle demande un don afin de poursuivre leur mission principale qui est d'améliorer la vie des femmes de la communauté en leur offrant un espace où elles peuvent prendre leur vie en main et devenir indépendantes ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers d'accorder une aide financière de 100 \$ au Centre de Femmes La Marg'Elle et de prendre les fonds à même le poste 02-702-90-990.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du Conseil municipal du 16 novembre 2021.

QUESTIONS DIVERSES

2021-11-230

12A- AIDE FINANCIÈRE – ARCHIVES HEMMINGFORD ET MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION #2020-02-048

Attendu La résolution #2015-04-80 du Canton de Hemmingford et la résolution # 2015-04-085 du Village de Hemmingford stipulent que chacune des Municipalités offrira son soutien au projet d'Archives Hemmingford ;

Attendu que Les Archives Hemmingford ont remis leurs états financiers 2020 à la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit ;

- Que la Municipalité du Village de Hemmingford procède au paiement de 50% de l'aide financière pour un montant de 7 500\$ qui inclus la part de la Municipalité du Village à la hauteur de 2 250\$ ainsi que la part du Canton de Hemmingford à la hauteur de 5 250\$;
- Que la Municipalité du Village de Hemmingford demande le remboursement de la part du Canton de Hemmingford (5 250\$) lors du paiement de la Quote-part Loisirs et Culture, et ce lors du processus de fin d'année en décembre 2021 ;
- Que les fonds soient pris à même le poste 02-702-30-511, tel que prévu au budget ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-231

12B- PEINTURER LA PATINOIRE EN BLANC

Considérant que la surface de la patinoire est en asphaltes noirs ;

Considérant que cela fait en sorte de retenir la chaleur l'hiver et qu'il est très difficile de maintenir la patinoire en bon état ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de peindre la patinoire en blanc à l'aide d'une peinture appropriée et de prendre les fonds dans le poste 02-701-21-520.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-232

12C- DEMANDE DE VENTE D'UNE PARTIE DU PASSAGE PIÉTON SUR FORTIN

Considérant que la résolution #2021-11-207 proposait aux propriétaires du 576 et du 578 de vendre une partie du passage piéton au cout de 10\$ du pied carré ;

Considérant que les propriétaires ont fait une contre-offre à 5\$ le pied carré ;

Considérant que les conseillers acceptent cette contre-offre ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

-D'autoriser la vente d'une partie du passage piéton sur la rue Fortin, qui est bordée comme suit :

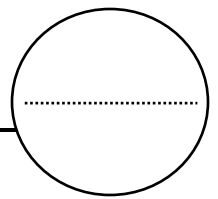
Au sud par le 576 Rue Fortin ;

Au nord par le 578 Rue Fortin ;

À l'ouest pas la rue Fortin ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du Conseil municipal du 16 novembre 2021.

Au l'est par le 457 Rue McNaughton.

-Que tous les frais reliés à cette transaction par exemple les frais de notaires et les frais d'arpenteurs (et tous autres frais liés à ce dossier) seront à la charge des acheteurs ;

-D'autoriser la directrice générale de la municipalité et le maire à signer tous les documents nécessaires à cette transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-233

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 16 NOVEMBRE 2021

Considérant que Mme Andréane Gravel, Directrice générale et greffière-trésorière confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes payés et à payer au 16 novembre, soit dans le budget 2021 ou par une appropriation de surplus ;

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que les comptes payés du 6 octobre au 15 novembre 2021 soient acceptés au montant de 95 073,32 \$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 16 novembre 2021 soient payés au montant de 31 079,88 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-11-234

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Drew Somerville, Maire
Maire.

Andréane Gravel
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 16 novembre 2021.
